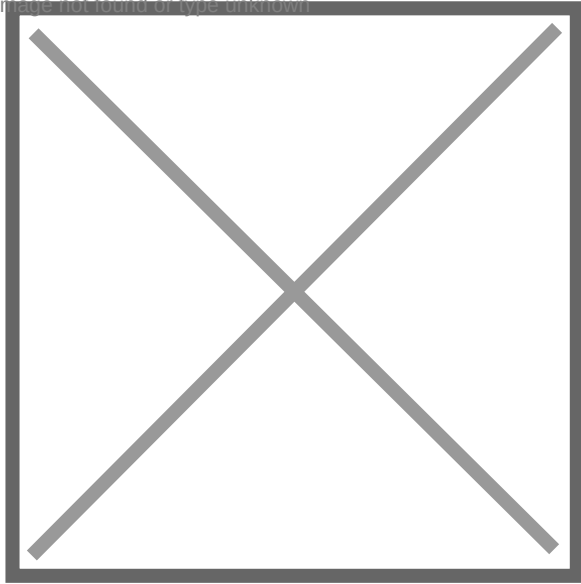


Image not found or type unknown



Ma femme ne peut pas voir ses parents

Par **neant**, le **01/02/2016** à **16:17**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

depuis un mois la soeur ainée de ma femme a pris chez elle les parents

agées nous avons le droit a quelques minutes au téléphone avec la

mère de ma femme impossible d avoir le père soit disant il pert la

la tete la mère de ma femme a du mal a se déplacer nous avons

prévus de prendre une location a coté mais ce n est pas possible

la soeur ainée refuse l accès a son domicile les deux soeurs ne

s entendent pas ;

avons nous des droits que pouvons nous faire

ma femme est très malheureuse et moi aussi la soeur refuse tout

dialogue

MERCI [smile4]

Par **neant**, le **01/02/2016** à **18:07**

bonjour je m excuse vivement pour mon incorrection ;merci a vous

Par **morobar**, le **01/02/2016** à **19:00**

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas forcer la porte du domicile de votre belle sœur, si elle ne veut pas vous recevoir.

Aucun juge ne peut la forcer à vous ouvrir.

Il faut donc organiser des rencontres en terrain neutre ou chez vous.

Ce n'est qu'en cas d'opposition de cette belle -sœur que vous devrez passer par le JAF afin que soient organisées des visites en extérieur.

Par **neant**, le **01/02/2016** à **19:06**

je vous remercie pour la réponse rapide que vous m avez donnée
salutations